



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LABRUNE (Caroline), DING (Ruoting), FOURNIAL (Céline), MALENFER (Victoire), « Principes éditoriaux », *Théâtre complet*, Tome I, *Tragédies*, CAMPISTRON (Jean Galbert de), p. 43-45

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15461-7.p.0043](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15461-7.p.0043)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES ÉDITORIAUX

Conformément aux principes des éditions Classiques Garnier, le présent ouvrage a pour but de rendre les textes accessibles aux lecteurs actuels. Si les textes qu'il contient ont été établis à partir de leur édition originale, ils ont donc été l'objet d'un certain nombre de modifications, toutes justifiées et signalées ci-dessous ou dans la notice de la pièce concernée.

PRÉSENTATION

Figurent entre crochets, à droite du texte, les paginations et les signatures des cahiers de l'édition originale. Les erreurs et omissions de pagination et de signatures de cahier sont maintenues en regard du texte d'une part et signalées en note d'autre part.

La présentation des rubriques de scène et celle des didascalies sont harmonisées. Par ailleurs, tous les personnages omis dans des rubriques de scènes y sont ajoutés : des crochets dans le texte signalent ces ajouts.

Les alinéas de l'édition originale ne sont restitués que quand une réplique est partagée par deux locuteurs différents, et quand le vers retranscrit n'est pas un alexandrin.

Les didascalies et les discours rapportés au sein d'une réplique sont mis en italique.

Les majuscules affectées aux noms communs ne sont conservées que dans les cas suivants :

- Quand les substantifs *ciel*, *dieu(x)*, *madame*, *prince* et *seigneur* sont inscrits dans le cadre d'une apostrophe ou d'une interjection.
- Quand le substantif *ciellicieux* désigne la volonté divine.

- Quand le substantif *état(s)* désigne un territoire ou un peuple soumis à une même autorité souveraine, ou l'autorité souveraine elle-même.
- Quand le substantif *fortune* désigne la divinité païenne présidant aux coups du sort.

Une majuscule est systématiquement affectée à l'initiale d'un mot qui suit une ponctuation conclusive, à l'exception d'un cas de figure : lorsqu'une phrase est interrompue par une interjection, la minuscule initiale est conservée afin de manifester la continuité de la syntaxe.

ORTHOGRAPHE ET GRAPHIE

Conformément aux principes de la collection Classiques Garnier, l'orthographe est systématiquement modernisée et harmonisée, même quand une rime s'en trouve affectée.

Quand cela corrompt la métrique, en revanche, l'orthographe d'origine est maintenue : ainsi, les formes *avecque*, *doncques*, *encor* et *jusques* sont conservées quand il y a lieu.

Les *i* sont distingués des *j*, et les *u* des *v* ; les esperluettes sont remplacées par la conjonction de coordination *et*.

L'orthographe des noms propres est systématiquement modernisée. L'orthographe étymologique du nom de Polyxène (que l'on rencontre dans *Arminius* et dans *Achille et Polyxène*) est systématiquement rétablie.

PONCTUATION

Depuis les années 2000, la ponctuation du théâtre imprimé du XVII^e siècle suscite de vifs débats : a-t-elle une fonction pneumatique ou syntaxique ? Doit-elle être imputée à l'auteur ou à l'imprimeur ? Comment rendre une pièce de théâtre du XVII^e siècle accessible sans la trahir ? Toutes ces questions ont été exposées et traitées en profondeur par

Alain Riffaud¹ : elles manifestent la complexité de la tâche de l'éditeur scientifique face à la diversité des pratiques des libraires de l'époque.

Le but des éditions Classiques Garnier étant de rendre les textes accessibles aux lecteurs actuels, et Campistron ne surveillant guère l'impression de ses pièces, de son propre aveu², nous ne conservons la ponctuation originale qu'autant qu'il est possible.

Sont appliqués les principes suivants :

- Quand la ponctuation nuit à la bonne compréhension du texte, elle est modernisée.
- Quand elle rend une phrase agrammaticale ou qu'elle n'est pas adaptée au type de la phrase, elle est corrigée.
- Quand un locuteur s'interrompt ou est interrompu, des points de suspension sont utilisés.
- Les deux points ne sont maintenus que quand ils traduisent un lien de conséquence entre ce qui les précède et ce qui les suit (dans le cas contraire, ils sont remplacés par un point-virgule ou par un point).
- Un signe de ponctuation final est systématiquement suivi d'une majuscule, à moins que la continuité d'une phrase ne soit interrompue par une interjection.

1 A. Riffaud, *La Ponctuation du théâtre imprimé au xvii^e siècle*, Genève, Droz, 2007 ; pour une synthèse sur les débats suscités par le sujet, voir « Histoire d'une querelle », p. 9-21.

2 Voir J. G. de Campistron, « Préface », dans *Tragédies de Monsieur de Campistron, de l'Académie française, Septième édition*, Paris, P. Ribou, 1707, n. p.